

Rapport du groupe de travail sur l'émission de RTS La Première « Forum »

Séance du 12 novembre 2012

1. CADRE DU RAPPORT

a) Mandat

Réuni en séance régulière le 25 juin 2012, le Conseil du public a donné mandat au groupe de travail constitué lors de la même séance (voir composition ci-dessous) d'analyser l'émission « Forum » dans le cadre de la planification des séances du 2^e semestre 2012.

b) Période de l'examen

Aucune attente particulière n'ayant été formulée à ce sujet par le CP, le groupe de travail s'est déterminé, après concertation, en définissant le mois de septembre 2012 comme période d'analyse. Toutefois, il convient de souligner que cette période a été fixée de manière prioritaire, mais non exclusive ou non exhaustive ; ainsi toute information complémentaire digne d'intérêt et émergeant au seul mois de septembre pourra être intégrée dans le rapport du groupe de travail du CP.

c) Examens précédents

Le 24 avril 2006 (extrait du PV remis en annexe, cf annexe 1).

d) Membres du CP impliqués

Léon Gurtner, membre nommé par le Conseil régional, rapporteur,
Claude Baumann, SRT GE, suppléant GE,
Pascal Dind, SRT VD,
Jean-Pierre Petignat, SRT JU

2. CADRE GENERAL

Horaire de diffusion, fréquence

Du lundi au dimanche de 18h à 19h sur La Première, tous les jours de l'année.

L'équipe de présentation :

Philippe Revaz (producteur), Alexandra Cohen, Nadine Haltiner, Laurent Caspary et Romain Clivaz.

Résumé des prolongements internet :

Une page Facebook et un compte Twitter, avec possibilité de réaction des internautes.
La page « forum » sur le site rts.ch

3. METHODE DE TRAVAIL – EMISSIONS CONSIDEREES

a) Méthode de travail

Afin d'être en mesure de fournir une analyse et une critique fiables, en connaissance de cause, toutes les émissions diffusées durant le mois de septembre ont été auditionnées. A cette fin, les semaines de septembre ont été réparties et attribuées à chaque membre, de manière interne au groupe de travail. Cette modalité est cependant à nuancer par le fait que chaque membre du groupe de travail a été invité à écouter le plus grand nombre d'émissions.

Ne pouvant couvrir l'entier des sujets traités et désireux de suivre **une démarche davantage qualitative que quantitative**, le groupe de travail s'est fixé d'analyser de manière détaillée au moins trois thèmes ou questions qui soient d'intérêt ou d'importance prépondérante. En réalité, cette démarche ou cette modalité d'analyse ne s'est pas avérée si simple à appliquer, car la diversité des contenus des émissions, leur lien avec l'actualité et ses développements ont eu pour effet de porter notre intérêt aussi bien à des dossiers majeurs qu'à des questions ou informations de moindre importance (voir liste détaillée des émissions considérées sous point 3b). Indépendamment de tel ou tel sujet, notre regard s'est avant tout focalisé sur le fait de savoir comment ils étaient traités et quelle était la plus-value apportée à l'auditeur en terme d'informations, de précisions/clarifications.

Pour chaque sujet, thème ou question, les aspects suivants ont été pris en considération :

- qualité de la présentation du résumé de la question: clair, précis, suffisamment complet pour que l'auditeur comprenne de quoi il s'agit, impartialité, objectivité face aux différents points de vue ;
- choix des intervenants: compétences de la personne retenue, adéquation avec le sujet, diversité des intervenants, représentativité régionale ;
- déroulement du débat et des échanges: pertinence des questions, qualité des relances et de l'animation, objectivité, ton utilisé, respect face aux divers intervenants,...
- résultats: au-delà de l'animation du débat au sens strict, à quoi ont abouti les échanges. Est-ce que l'objectif visé a été atteint ? Dans quelle mesure l'a-t-il été ?

b) Emissions considérées

- | | |
|------------|--|
| 05.09.2012 | Valais, affaire Varone ; JO 2012 Les Grisons, fusion radicaux libéraux vaudois, Valais-victoires des indépendantistes, asile- Vermuth contre Levrat au PSS, CFF baisse des voyageurs, Couchepin- Comco- prix du mazout, culture- écrivain genevois, météo |
| 06.09.2012 | Valais : désignation du candidat radical au Conseil d'Etat, intermède avec les JO |
| 10.09.2012 | Emission extra-muros en direct de la gare de Neuchâtel, diriger la police dans les villes romandes, dicastère maudit, affaire de trafic d'organes au Kosovo, PS genevois : candidat à la cour des comptes, l'OFC : recensement des traditions vivantes de la Suisse |
| 11.09.2012 | Suisse-Albanie, un match hautement émotionnel, fisc américain et dénonciateur UBS, la Gauche au défi de la sécurité urbaine à Lausanne, accueil de Ban Ki-moon, Syrie : témoignage dans la ville d'Alep, Catalogne et indépendance, forfaits fiscaux et vote du 23 septembre |
| 16.09.2012 | Trop de pression sur les automobilistes, Coupe suisse: Servette tombe contre une équipe de quatrième division, le voyage "prudent" du Pape au Liban ne déchaîne pas les passions, UDC zurichoise au plus mal ? Spectre des armes chimiques plane sur la Syrie, film anti-islam soude les Américains derrière Barak Obama, adieux au foot de Ludovic Magnin, Journal des Sports |
| 20.09.2012 | Insieme ou la multiplication des couacs dans l'Administration fédérale, Monsieur Prix et la vignette autoroutière à 100 Fr., nomination aux TPG genevois, religion et blasphème : quelle attitude préconiser ? |

- 21.09.2012 Code pénal, secret bancaire et fraude fiscale, protestations contre le prophète et séparation du politique et du religieux, cour des Comptes à Genève, salaire des top managers et initiative Minder
- 22.09.2012 préservation du tissu économique et industriel suisse, chasse aux djihadistes à Bengazi, secret bancaire, amitiés franco-allemande
- 23.09.2012 soir de votation au niveau fédéral : Conseiller fédéral A. Berset sur les questions de santé, Neuchâtel : Transrun, les forfaits fiscaux et secret bancaire, GE : refus du crédit aux 50 rues piétonnes, fumée passive, Bienne : élection communale, sport et météo
- 24.09.2012 Audition publique en Allemagne : jour de vérité pour les banques suisses, Tornos : la saignée sera moins grave que prévu, La croissance de l'emploi en Suisse est en faveur des étrangers, Etre gay en politique, est-ce devenu un atout ? La Biélorussie, tache noire sur la carte de la démocratie en Europe Iran : peut-on couper internet à l'échelle d'un pays ? Montagnes neuchâteloise : et si l'avenir se situait sur un autre axe ?
- 26.09.2012 Employés livrés au fisc US : la justice stoppe le Crédit Suisse, réforme contestée de la formation : Schneider-Ammann fait volte-face, les Gripen pourraient ne pas être assemblés en Suisse, avec la centrale de Chavallon, la Suisse entre-t-elle dans l'ère du gaz ? A Berne, le lobby paysan a perdu de sa superbe, vins : la querelle des châteaux va-t-elle déborder en Suisse ? Vitol et le pétrole iranien : nouvelle épine dans la réputation suisse, budget vaudois : où est la marque de la majorité de gauche ?
- 27.09.2012 Référendum contre les accords Rubik déposé à Berne, les services secrets suisses sont-ils encore crédibles ? Primes maladie, comment expliquer l'augmentation « modérée » de 1,5% ? Les lobbyistes faussent-ils le jeu démocratique sous la Coupole ? Secret bancaire et fiscalité : est-il trop tard ? Reportage au Mali en voie d'islamisation, mésaventure de Roman Polanski en Suisse, la Lex Weber va-t-elle tuer les hôtels de montagne ? Absinthe IGP : la contre-attaque du Val-de-Travers.

4. CONTENU DE L'EMISSION

Avant d'entrer dans le détail de l'analyse des contenus et de la forme de l'émission, **le groupe de travail tient à saluer la qualité de l'émission Forum et celle des prestations des journalistes composant l'équipe de présentation.**

Forum est incontestablement une – sinon l'émission – phare de la 1^{ère}. Tenir chaque jour une heure d'émission en direct, en prise sur l'actualité et en apportant véritablement un « plus » d'information est une gageure sans doute passionnante, mais combien difficile à tenir. Ceci tient d'abord et avant tout à la diversité des sujets et à la complexité de certains d'entre eux, pour lesquels il n'est jamais aisé d'en traiter les principaux paramètres en un temps limité.

La nécessité, par ailleurs, de retenir l'attention de l'auditeur pourrait inciter à donner volontiers dans les pièges d'une certaine forme d'agitation de mauvais aloi qui relèverait aussi bien du sensationnel, de l'émotionnel que de l'alarmisme. Il se peut, cependant, que la tonalité journalistique indignée ne nous soit pas parue pertinente (ex. : *Les lobbyistes faussent-ils le jeu démocratique sous la Coupole*, 27.09.2012). Mais, généralement, ce ton n'est pas à reprocher à l'équipe en charge de l'émission. Le groupe de travail souligne donc à dessein le constat très positif qu'il fait au travers de son analyse et plaide vivement pour le maintien de cette qualité de réalisation.

a) Pertinence des thèmes choisis et du traitement de l'information

La liste des sujets qui figurent ci-dessus au point 3.2 démontre, s'il le fallait, la diversité des thèmes traités sur une période pourtant relativement limitée. Le groupe de travail n'a pas de remarques négatives à formuler en raison de l'oubli ou de la non considération de sujets qui auraient été laissés de côté, alors que l'intérêt de les traiter eût été pertinent.

Le choix des thèmes abordés est donc considéré comme judicieux : large éventail de sujets, variété des thèmes en prise directe avec l'actualité, avec ce qui fait événement, en réponse aussi à la nécessité de traiter les questions d'intérêt régional, national ou international. La réserve que le groupe formule tient

dans la prédominance des questions relatives à l'activité économique/financière et politique (cf liste du point 3.2) qui peut donner l'impression d'une approche monothématique. Raison pour laquelle, le groupe salue avec satisfaction que des sujets sociétaux et culturels émaillent aussi les couleurs de Forum, comme ce fut le cas, par exemple, pour la question du blasphème et des libertés, pour la rencontre Suisse-Albanie, pour le prix Goncourt à l'écrivain genevois; il ne faudrait pas que la part réservée à ces sujets soit plus restreinte, bien au contraire.

Le rythme et la durée des séquences des commentaires à chaud sont pertinents. Le temps est par contre trop court, lorsque les sujets sont plus complexes.

b) Crédibilité

La qualité des informations apportées est relevée. La synthèse initiale est généralement bien élaborée et permet à l'auditeur de situer le sujet et ses composantes essentielles. La distinction entre faits et commentaires, entre réalité objective et lecture raisonnée ou conjectures est bien présente dans les propos des animateurs. La place laissée aux interventions des invités ainsi qu'aux débats s'instaurant entre eux permet de faire valoir les différents points de vue; les relances des journalistes sont judicieuses.

En général, le groupe de travail formule des commentaires positifs de ce type :

- bonne information avec les protagonistes concernés de l'actualité du jour,
- bonne revue de la situation en l'état,
- Forum a reçu l'invité qui s'imposait en la circonstance,
- l'invité, co-signataire de la motion du jour, est particulièrement à sa place,
- ok au plan informatif,
- bon traitement du sujet,
- bonne vision globale des enjeux : l'invité est à la hauteur,
- un débat bien mené, un sujet maîtrisé par Philippe Revaz et son équipe,
- une bonne émission superbement produite, malgré les conditions du direct,
- les questions du public sont bien maîtrisées, audibles et pertinentes, malgré le contexte « hall de gare » et en public,
- les sujets concernant l'immigration ne sont pas souvent abordés de façon aussi originale,
- courageux de planter le débat sur un « fait de société »,
- le dialogue est courtois, complet et bien nourri,
- bon débat, bonne modération de la part des journalistes,
- le débat a été très bien mené, les militants indépendantistes ont échangé leurs expériences. Bilan positif et enrichissant,
- entrée en matière intéressante, présentation dynamique, sujets larges, tout donne envie d'écouter Forum,
- excellente entrée en matière, ce reportage (désignation du candidat radical au Conseil d'Etat VS) a tenu ses promesses. Bilan positif. Ambiance décrite, débats contradictoires et reportage bien dynamique,
- sujet clin d'œil sous forme de droit de réponse rédactionnel à une émission précédente, rafraichissant pour l'auditeur, autant que la boisson (absinthe).

Il arrive, cependant, que les informations fournies soient moins crédibles et, surtout, que le traitement du sujet et le débat y relatif n'aient pas apporté grand-chose à la compréhension de la question.

En voici quelques exemples :

- *Les Gripen pourraient ne pas être assemblés en Suisse* : on regrette cette chute trop complaisante pour Robert Cramer, conseiller national Vert GE, lui laissant dire qu'il est personnellement contre un avion de combat, alors que le sujet réfère aux compensations économiques de l'achat d'avion.
- *A Berne, le lobby paysan a perdu de sa superbe* : de notre point de vue, l'actualité à chaud aurait mérité un traitement en profondeur sur les conséquences de ces décisions pour les agriculteurs. Il a clairement manqué une mise en contexte du sujet au plan concret et la présence d'agriculteurs en ligne ou dans le studio.
- *Vitol et le pétrole iranien* : la question de la légalité est reléguée au second rang, laissant l'invité présenter tous les thèmes dont son organisation fait le lobby actif, (thèmes eux-mêmes repris dans une motion de la session des chambres cette même semaine, note de l'auditeur). Nous regretterons l'absence d'avis divergents et un parallèle avec le contrat gazier du siècle signé avec l'Iran par Micheline Calmy-Rey.

- *La Lex Weber va-t-elle tuer les hôtels de montagne ?* Très honnêtement, nous avons dû écouter deux fois l'émission pour comprendre que le titre de la séquence était hypothétique, à conjuguer au futur, précisément parce que le Conseil fédéral a déjà prévu une disposition contestée par le comité Weber. Il a clairement manqué une mise en contexte à la suite de l'introduction confiée à Christian Constantin. Plus largement, ces révélations offraient une opportunité de traiter du sujet de fond. Non la lex weber, mais la survie des hôtels de montagne, leurs difficultés ? Un spécialiste de l'hôtellerie aurait avantageusement remplacé Pierre Chiffelle qui n'a proposé au public qu'une seule information durant tout le débat, à savoir que la Fondation en appellera aux Tribunaux à la première occasion de réaffectation d'hôtel.
- *Primes maladie, comment expliquer l'augmentation « modérée » de 1,5% ?* : l'auditeur n'en saura pas plus sur les faits de santé qui sous-tendent cette hausse modérée.
- *Les lobbyistes faussent-ils le jeu démocratique sous la Coupole ?* : la tonalité journalistique indignée ne nous est pas parue pertinente. Nous avons eu le sentiment que les journalistes attendaient que les invités valident l'expectative qu'il existerait de bons et mauvais lobbys. Confinés par cet angle, ils ont manqué de rebondir sur des faits essentiels apportés par les invités, à savoir que l'Administration est le premier des lobbys, ainsi qu'un classement NZZ faisant état du nombre de lobbyistes par secteur, où transports et environnement devanceraient les clichés du nucléaire et des pharmas.
Cette attention au rôle inductif de certains clichés, en référence aux remarques ci-dessus où le débat est resté enfermé dans un certain schéma de départ, nous relèverons que l'équipe de rédaction l'a certainement ressenti. En effet, elle tente d'aller plus loin avec un même sujet le samedi 29 « *En pleine polémique sur les lobbies, témoignage du lobbyiste des Hautes Ecoles* ». Claude Comina, lobbyist de l'EPFL pendant 40 ans est l'invité de Natine Haltiner. L'invité révèle au public que les Hautes Ecoles ont évité des centaines de millions de coupures à travers les années grâce à son honorable concours. Magnifique témoignage allant à l'inverse des idées reçues. Il aurait été indiqué de rebondir ouvertement avec cet expert sur les clichés du jeudi, existe-t-il de « bonnes ou mauvaises » causes à autoriser à Berne ?
- *La croissance de l'emploi en Suisse est en faveur des étrangers* : différents aspects de la question sont évoqués, ainsi l'adéquation entre les besoins et les compétences offertes, ou le fait que la France mène une politique de formation active visant la reconversion professionnelle. Des pistes qu'il ne sera pas possible de développer dans le temps imparti au sujet.
- *JO dans les grisons en 2022* : pas de débat, deux partisans, pas objectif, pas d'informations techniques et quels sont les lieux où pourraient se dérouler les épreuves : une simple information. On reste sur sa faim.
- *Fusion Radical et libéral dans le canton de Vaud* : pas de débat, pas suffisamment informés sur les raisons, les objectifs et leurs intérêts communs.
- *Asile - Vermuth contre Levrat* : pas objectif, un seul intervenant, qui critique son parti d'être en connivence avec l'UDC. Pas de débat, pas de confrontation des idées. Sujet qui laisse l'auditeur avec l'impression que le journaliste voulait affaiblir C. Levrat et surtout discréditer la politique du PSS en matière d'asile.
- Bilan de l'émission du 5 septembre : large éventail de sujets, mais pas assez de débats, surtout des informations. Malgré les sujets, intéressants en eux-mêmes, émission sans relief. Un sujet sans contradiction devient morne.

c) Sens des responsabilités

De manière générale, le groupe de travail du CP porte une appréciation très positive sur le niveau de rigueur professionnelle démontrée par Philippe Revaz et son équipe de journalistes. Ce constat étayé par les remarques positives ci-dessus vaut tout aussi bien pour la synthèse initiale présentant le sujet que pour la conduite des débats. Bien sûr qu'il y a, ici ou là, une question tendancieuse, de caractère plus subjectif ou plus provocateur ; bien sûr y a-t-il aussi parfois un ton qui ne correspond pas - ou moins bien - au sujet traité (ex. du 22.0.2012 en rapport avec la lutte pour leur survie des habitants de Benghazi contre les milices islamistes, djihadistes, où le ton *léger* utilisé par l'animatrice du jour ne convient pas au drame quotidien que vivent ces habitants.)

Dans la grande majorité des cas, le constat est tout à fait positif sur le sérieux de la conduite de l'émission, sur la place laissée aux intervenants pour développer leur point de vue, sur le ton respectueux utilisé à l'égard de ceux-ci, sur l'équilibre recherché entre la place laissée aux différents points de vue.

C'est sans doute ce label de qualité qui qualifie l'émission Forum.

d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie

Le groupe de travail n'a trouvé aucune entorse à la Charte RTS et s'en félicite.

5. FORME DE L'EMISSION**a) Structure et durée de l'émission**

Pas de remarques particulières à ce sujet. Certains membres du groupe souhaiteraient qu'une structuration apparaisse qui détermine le temps réservé aux sujets politiques, aux sujets économiques/financiers, aux sujets de société, aux questions culturelles, le sport, lui, bénéficiant déjà d'un temps qui lui est propre. Le groupe est plus réservé, compte tenu de la complexité de certains thèmes, de la pluralité des composantes de certaines questions, compte tenu aussi de l'actualité, de la nécessité d'y répondre.

Il n'y a donc pas de proposition formelle à l'intention du CP dans le sens d'une structuration plus lisible des thèmes ou des catégories de thèmes à traiter.

b) Animation

Généralement bien faite par une conduite rythmée, dynamique. Le ton est juste et donne envie d'écouter l'émission. Les relances à l'adresse des invités sont souvent pertinentes. Les exemples donnés ci-dessus le soulignent dans de nombreux cas. Y compris la durée des séquences de commentaires à chaud. Le groupe de travail relève que tous les invités audités ont été respectés par les journalistes.

c) Originalité

Rien de particulier à souligner sous cet angle, étant donné que l'émission a depuis de nombreuses années trouvé sa place dans le paysage radiophonique romand et suisse. On ne peut plus en l'état, à notre avis, parler véritablement d'originalité. Par contre, comme indiqué ci-dessus, l'émission plaît et retient l'auditeur par le ton, l'approche et la double dynamique due à la fois à la qualité de l'animation assurée par les journalistes et à la nature même de l'émission, largement basée sur la forme du débat.

6. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION**a) Enrichissements**

Le site internet est le complément indispensable à l'écoute des débats. Précieux en particulier pour les auditeurs non disponibles à l'heure de l'émission, il permet aussi une réécoute pour toutes les personnes souhaitant entendre à nouveau la présentation des sujets, la description des enjeux, parfois les noms et la fonction des intervenants ainsi que pour l'écoute attentive des raisonnements et du développement argumentaire des intervenants. Soit parce que le sujet est particulièrement complexe, soit parce que les personnes impliquées s'expriment rapidement. Le site assure une qualité de mémoire d'une grande richesse.

b) Complémentarité

En conséquence de ses observations, le groupe de travail salue très positivement la complémentarité multimédia telle qu'elle est proposée par la RTS.

c) Participativité

Les éléments signalés dans les points précédents encouragent effectivement à la participativité. La page Internet de l'émission mentionne expressément un lien vers Twitter et Facebook. Le groupe de travail salue les efforts conduits dans ce sens et les soutient.

7. RESUME DES COMMENTAIRES DEPOSES SUR LE SITE RTSR.CH

En date du 1^{er} novembre 2012, un seul commentaire apparaît sur le site : lun, 15/10/2012 - 09:11
Quel exercice périlleux tant pour les journalistes que les personnes au bout du fil ou en studio ! Ne pas se couper la parole, écouter la question ET la réponse sont les qualités attendues. Les journalistes ne devraient pas tenter de piéger leurs interlocuteurs, parfois on dirait que c'est presque un sport pour eux. Le rythme est bon, peut-être trop rapide. On aimerait avoir plus d'informations, dans l'espace temps disponible. Les journalistes sont moins percutants que ne l'était M. Décaillet, mais ils y viendront. Il faut du temps pour se faire la main et le micro dans ces domaines d'actualité.

8. REMARQUES GENERALES ET SYNTHESE

La liste étoffée des observations figurant au point 4b pourrait inciter à penser que le groupe de travail porte une appréciation réservée, voire négative du travail de l'équipe des journalistes. Ces réserves tiennent davantage selon nous à la difficulté du direct et au temps imparti pour traiter tous les sujets retenus. Il y a donc en permanence une tension entre le nombre de sujets à traiter - afin de coller au mieux à l'actualité - et le temps nécessaire pour en faire le tour correctement. De plus l'intérêt de l'émission tient aussi dans le regard multiple et polychrome porté sur les événements, jour après jour ; il convient d'une certaine manière de tenir en haleine l'auditeur et non pas de l'ennuyer ou de le fatiguer. Dans ce sens, en écho aux remarques positives figurant aussi au point 4b, **nous estimons que l'émission tient ses promesses et répond aux défis qu'elle s'est fixés.** En cela, « Forum » reste le rendez-vous phare du canal radio, indispensable pour compléter l'actualité du jour.

9. RECOMMANDATIONS

Compte tenu des remarques et appréciations largement positives du rapport, le groupe de travail estime qu'il convient avant tout et en toute priorité de poursuivre le travail de qualité conduit à ce jour. Avec ses encouragements, son soutien et ses félicitations au responsable Philippe Revaz et à toute son équipe de journalistes.

Il émet toutefois les recommandations suivantes :

- proposer plus fréquemment des sujets pouvant intéresser un public plus jeune;
- équilibrer davantage les questions politiques/économiques/financières avec des thèmes de type sociétal et culturel ;
- faire en sorte que le recours - occasionnel - à la tonalité polémique dans les commentaires d'introduction ne devienne pas la règle, car cela ne nous semblerait pas indiqué, l'actualité des sujets faisant qu'ils sont attractifs en eux-mêmes ;
- porter une constante attention à ne pas tomber dans certains clichés ou opinions toute faites (référence notamment à nos remarques sur le débat consacré au lobbying) ;
- opérer un choix des intervenants en s'efforçant d'assurer une représentation équilibrée des différentes régions de Romandie, tout en privilégiant d'abord et avant tout la compétence des personnes interrogées ; inviter de préférence de nouvelles têtes à la place de certains caciques qui ont bénéficié de larges plages d'antenne ;
- consacrer plus de temps quand le sujet est controversé ;
- si possible, aller effectivement sur place (élections au GVT du Valais, Neuchâtel,...)

Au nom du groupe de travail ad hoc désigné par le Conseil du public

L. Gurtner
Rapporteur / 01.11.2012